

# Recettes monétaires agricoles, janvier à septembre 2023

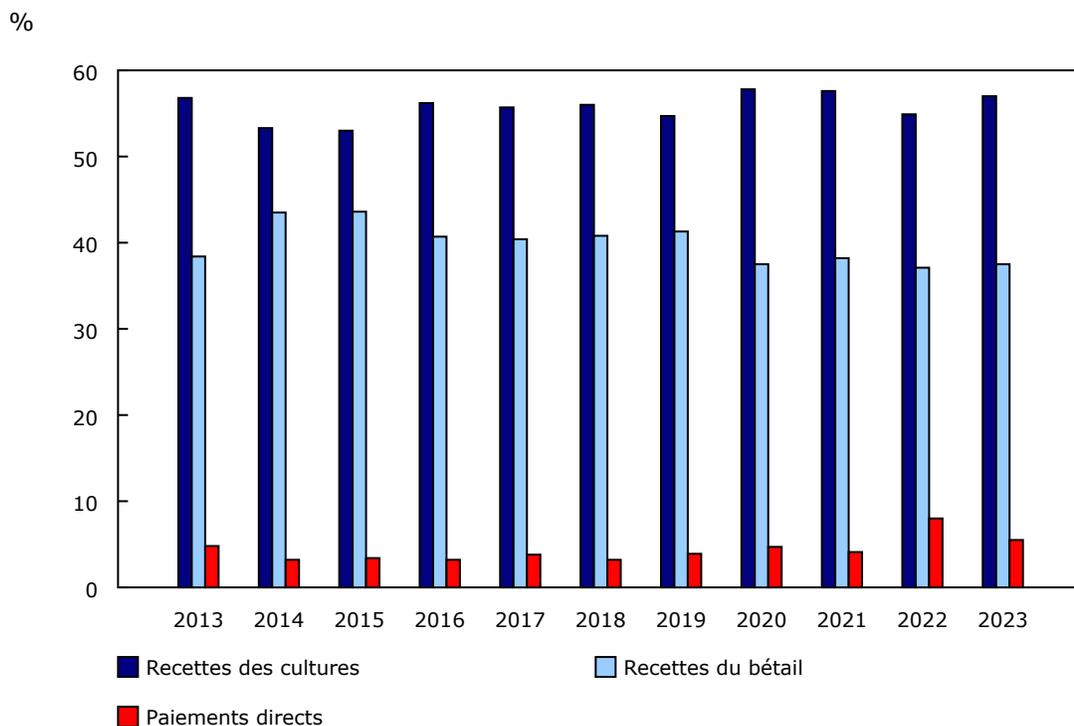
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 28 novembre 2023

Les recettes monétaires agricoles des agriculteurs canadiens se sont chiffrées à 72,5 milliards de dollars au cours des trois premiers trimestres de 2023, en hausse de 7,9 % (+5,3 milliards de dollars) par rapport à la même période en 2022. Les recettes des cultures et du bétail ont augmenté, alors que les paiements de programme ont affiché un recul.

Le retour à la normale des niveaux de production a fait progresser les recettes des cultures, celles-ci ayant crû de 4,5 milliards de dollars pour s'élever à 41,4 milliards de dollars, en raison de la hausse des quantités mises en marché, et ce, en dépit d'une baisse des prix. Parallèlement, les prix des bovins et des produits assujettis à la gestion de l'offre ont progressé, donnant lieu à une augmentation de 2,2 milliards de dollars des recettes totales du bétail, qui se sont chiffrées à 27,2 milliards de dollars.

En revanche, les paiements de programme ont diminué de 1,4 milliard de dollars pour s'établir à 4,0 milliards de dollars après avoir atteint des sommets inégalés en 2022. Cette diminution est principalement attribuable aux paiements d'assurance-récolte qui se sont rapprochés de la moyenne quinquennale.

**Graphique 1**  
**Total des recettes des cultures, du bétail et des paiements directs en proportion des recettes monétaires agricoles totales, janvier à septembre, Canada, 2013 à 2023**



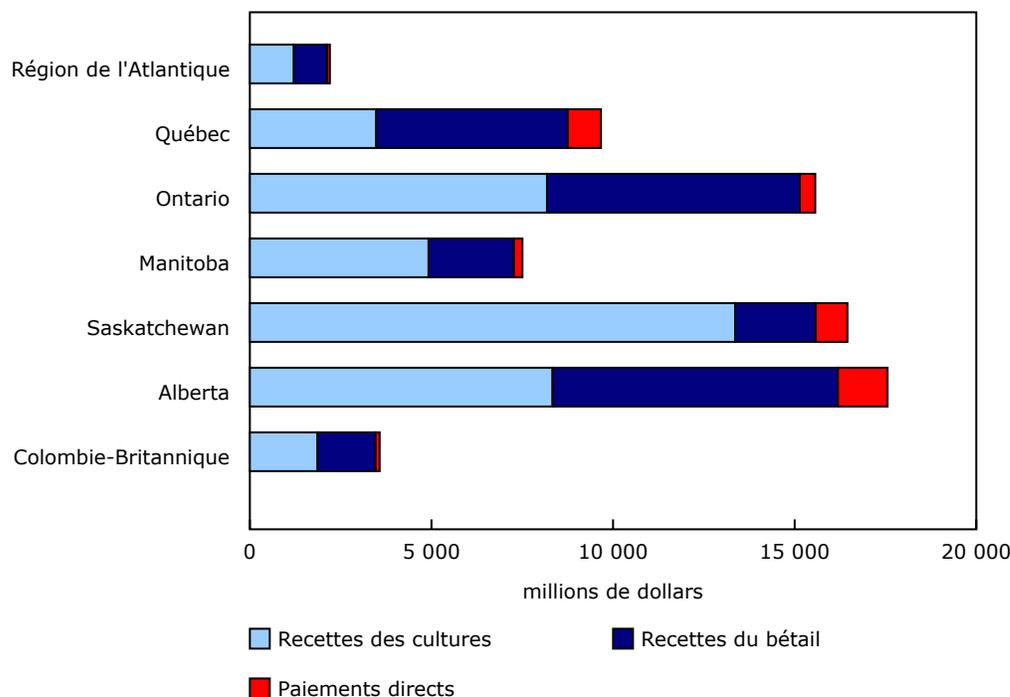
Source(s) : Tableau 32-10-0046-01.

Chaque province a enregistré une hausse des recettes totales. La Saskatchewan a affiché la plus forte croissance, soit une augmentation des recettes totales de 2,3 milliards de dollars pour se chiffrer à 16,5 milliards de dollars, représentant plus de 40 % de la croissance observée à l'échelle nationale.



## Graphique 2

### Recettes monétaires agricoles selon la catégorie et selon la province ou la région, janvier à septembre 2023



Source(s) : Tableau 32-10-0046-01.

### Le canola et le blé stimulent les recettes totales des cultures

Les recettes totales des cultures pour les trois premiers trimestres se sont chiffrées à 41,4 milliards de dollars, en hausse de 12,1 % par rapport à la même période en 2022. Les recettes du canola, du blé (sauf le blé dur) et du blé dur ont affiché les hausses les plus marquées au cours des trois premiers trimestres de 2023, et ont été à l'origine de plus des trois quarts de la croissance des recettes totales des cultures.

La hausse des quantités mises en marché pour le canola (+40,1 %), le blé (sauf le blé dur) (+31,1 %) et le blé dur (+73,0 %) a entraîné une augmentation des recettes des cultures. La progression des quantités mises en marché est attribuable au retour à la normale des niveaux de production au cours de la campagne agricole 2022, à la suite de la grave sécheresse survenue dans l'Ouest canadien en 2021.

Au cours des trois premiers trimestres de 2023, les prix du canola ont reculé de 15,5 %, ceux du blé (sauf le blé dur), de 8,9 % et ceux du blé dur, de 17,9 %, mais ces prix ont tout de même été supérieurs à leur moyenne quinquennale.

### Les recettes du bétail augmentent sous l'effet de la hausse des recettes provenant des bovins

Les recettes du bétail ont augmenté de 8,9 % au cours des trois premiers trimestres de 2023 pour s'élever à 27,2 milliards de dollars, en raison des augmentations observées dans les secteurs des bovins et des produits assujettis à la gestion de l'offre.

La hausse des recettes des bovins (+1,8 milliard de dollars) a contribué à plus de 80 % de l'augmentation totale des recettes du bétail. Les recettes tirées de la production de bovins (9,8 milliards de dollars) ont augmenté en raison d'une hausse des prix attribuable tant à l'abattage de bovins (+28,2 %) qu'aux exportations internationales (+24,0 %). Ces augmentations de prix s'expliquent par la forte demande sur les marchés canadiens et américains ainsi que par la hausse des coûts des intrants pour les producteurs.

Les recettes des produits assujettis à la gestion de l'offre ont augmenté de 7,2 % pour se situer à 11,2 milliards de dollars, représentant un peu plus de 40 % des recettes totales du bétail. Les recettes des produits laitiers ont augmenté de 312,2 millions de dollars pour atteindre 6,4 milliards de dollars, portées par la hausse des prix liée à une augmentation des coûts de production. Les quantités mises en marché et les prix ont entraîné une croissance des recettes des poulets pour la viande, qui ont progressé de 286,4 millions de dollars pour s'élever à 3,1 milliards de dollars.

Malgré une légère augmentation des quantités mises en marché, la baisse de 11,8 % des prix a entraîné une diminution des recettes tirées de la production de porc (-11,2 %), lesquelles se sont établies à 4,5 milliards de dollars. L'abattage de porc a représenté plus des trois quarts de cette diminution.

### **Les paiements d'assurance-récolte diminuent après une année record**

Le total des paiements directs, bien qu'il soit demeuré élevé, a reculé de 1,4 milliard de dollars pour s'établir à 4,0 milliards de dollars. La baisse était en majeure partie attribuable à la diminution des paiements d'assurance-récolte, qui avaient été élevés en 2022 en raison de la sécheresse de 2021. Les provinces des Prairies ont été plus particulièrement touchées par cette diminution, car l'Alberta (-775,2 millions de dollars), la Saskatchewan (-429,8 millions de dollars) et le Manitoba (-249,2 millions de dollars) ont enregistré des baisses de paiements d'assurance-récolte.

**Tableau 1**  
**Recettes monétaires agricoles pour certains produits, Canada**

	Janvier- septembre 2022 <sup>r</sup>	Janvier- septembre 2023 <sup>p</sup>	Janvier- septembre 2022 <sup>r</sup> à janvier- septembre 2023 <sup>p</sup>	Juillet- septembre 2022 <sup>r</sup>	Juillet- septembre 2023 <sup>p</sup>	Juillet- septembre 2022 <sup>r</sup> à juillet- septembre 2023 <sup>p</sup>
	millions de dollars		variation en % <sup>1</sup>	millions de dollars		variation en % <sup>1</sup>
<b>Recettes monétaires agricoles</b>						
<b>totales</b>	<b>67 239</b>	<b>72 524</b>	<b>7,9</b>	<b>23 195</b>	<b>23 778</b>	<b>2,5</b>
<b>Total, cultures</b>	<b>36 893</b>	<b>41 355</b>	<b>12,1</b>	<b>13 443</b>	<b>12 941</b>	<b>-3,7</b>
Blé (sauf le blé dur)	6 535	7 806	19,5	3 022	2 923	-3,3
Blé dur	1 178	1 672	42,0	523	452	-13,5
Orge	896	1 247	39,2	445	387	-13,0
Avoine	871	713	-18,2	343	260	-24,1
Graines de lin	200	143	-28,3	49	33	-34,0
Canola	8 942	10 590	18,4	3 186	3 259	2,3
Soya	1 659	1 729	4,2	333	429	29,1
Mais-grain	2 335	2 439	4,5	565	527	-6,7
Pois secs	872	862	-1,2	438	343	-21,8
Lentilles	1 105	1 162	5,2	433	356	-17,9
Haricots secs	236	194	-17,9	103	87	-15,3
Pommes de terre fraîches	1 251	1 477	18,1	339	371	9,6
Cannabis	2 174	2 103	-3,3	769	670	-12,9
Légumes frais de serre	1 790	1 939	8,3	451	494	9,4
Légumes frais de champs	1 673	1 791	7,0	1 055	1 125	6,7
Fruits frais	908	973	7,1	711	752	5,7
Floriculture, pépinières et gazonnières	1 916	2 019	5,3	664	700	5,5
Autres cultures	2 120	1 921	-9,4	520	485	-6,7
Recettes différées	-1 213	-1 613	-33,0	-540	-750	-38,8
Remboursement de recettes différées	1 446	2 189	51,4	35	37	6,7
<b>Total, bétail</b>	<b>24 953</b>	<b>27 162</b>	<b>8,9</b>	<b>8 654</b>	<b>9 555</b>	<b>10,4</b>
Bovins et veaux	8 492	10 455	23,1	2 929	3 756	28,2
Porcs	5 012	4 450	-11,2	1 712	1 609	-6,1
Lait non transformé	6 068	6 380	5,1	2 041	2 113	3,5
Moutons et agneaux	172	166	-3,0	49	52	4,7
Volailles et œufs	4 374	4 817	10,1	1 578	1 658	5,1
Autres produits du bétail	835	893	6,9	344	367	6,7
<b>Total, paiements directs</b>	<b>5 393</b>	<b>4 007</b>	<b>-25,7</b>	<b>1 099</b>	<b>1 282</b>	<b>16,7</b>
Assurance-récolte	3 533	2 144	-39,3	710	785	10,6
Agri-investissement	186	221	19,3	86	115	33,6
Agri-stabilité	296	276	-6,7	114	94	-17,7
Autres paiements	1 378	1 365	-1,0	189	288	52,8

r révisé

p provisoire

1. Variation en pourcentage calculée en milliers de dollars.

**Note(s)** : Les chiffres ayant été arrondis, la somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.**Source(s)** : Tableau 32-10-0046-01.

**Tableau 2**  
**Total des recettes monétaires agricoles provinciales**

	Janvier- septembre 2022 <sup>r</sup>	Janvier- septembre 2023 <sup>p</sup>	Janvier- septembre 2022 <sup>r</sup> à janvier- septembre 2023 <sup>p</sup>	Juillet- septembre 2022 <sup>r</sup>	Juillet- septembre 2023 <sup>p</sup>	Juillet- septembre 2022 <sup>r</sup> à juillet- septembre 2023 <sup>p</sup>
	millions de dollars			millions de dollars		
	variation en % <sup>1</sup>			variation en % <sup>1</sup>		
<b>Canada</b>	<b>67 239</b>	<b>72 524</b>	<b>7,9</b>	<b>23 195</b>	<b>23 778</b>	<b>2,5</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	116	127	9,6	40	44	9,7
Île-du-Prince-Édouard	541	603	11,5	182	190	4,3
Nouvelle-Écosse	503	552	9,8	207	220	6,5
Nouveau-Brunswick	823	922	11,9	301	315	4,7
Québec	9 218	9 667	4,9	3 081	3 344	8,6
Ontario	15 053	15 566	3,4	5 365	5 364	-0,0
Manitoba	6 920	7 504	8,4	2 458	2 538	3,3
Saskatchewan	14 196	16 453	15,9	4 926	4 804	-2,5
Alberta	16 407	17 557	7,0	5 346	5 644	5,6
Colombie-Britannique	3 462	3 573	3,2	1 290	1 314	1,8

<sup>r</sup> révisé

<sup>p</sup> provisoire

1. Variation en pourcentage calculée en milliers de dollars.

**Note(s)** : Les chiffres ayant été arrondis, la somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

**Source(s)** : Tableau [32-10-0046-01](#).

### Note aux lecteurs

Les données des recettes monétaires agricoles de janvier à décembre 2023 seront diffusées le 29 février 2024.

Tous les cinq ans, après le Recensement de l'agriculture, les méthodes et concepts utilisés pour estimer la série sur le revenu agricole sont révisés. Les estimations du revenu agricole comprennent une grande variété de données administratives et de données d'enquête émanant de plusieurs sources diverses. Par conséquent, cette révision sert à améliorer les sources de données, le champ d'observation et les méthodes d'estimation. Par suite de cette révision, les révisions remontant à 2015 sont désormais disponibles et sont prises en compte dans les données du présent communiqué.

Toutes les données du présent communiqué sont exprimées en dollars courants. Les recettes monétaires agricoles mesurent le revenu brut des entreprises agricoles. Elles comprennent les ventes de produits des cultures et du bétail (sauf les ventes entre les exploitations agricoles d'une même province) et les paiements de programme. Les recettes sont comptabilisées lorsque l'argent est versé aux agriculteurs. Elles ne représentent pas les bénéfices des agriculteurs, car ces derniers doivent payer leurs dépenses, rembourser leurs prêts et couvrir l'amortissement.

Les recettes monétaires agricoles sont principalement fondées sur les quantités mises en marché et les prix mensuels de divers produits. Les quantités mises en marché représentent les quantités vendues, exprimées selon diverses unités de mesure.

Les données sont tirées de fichiers administratifs et proviennent de diverses enquêtes de Statistique Canada ou d'autres sources. Ces données peuvent faire l'objet de révisions.

Pour obtenir plus de renseignements sur les recettes monétaires agricoles et le revenu agricole net de 2022, consultez le communiqué intitulé « [Revenu agricole](#) », diffusé aujourd'hui dans Le Quotidien.

Pour les plus récents renseignements sur le Recensement de l'agriculture, visitez le portail du [Recensement de l'agriculture](#).

Pour obtenir plus de renseignements sur l'agriculture et l'alimentation, visitez le portail [Statistiques sur l'agriculture et l'alimentation](#).

**Tableaux disponibles : [32-10-0045-01](#) à [32-10-0052-01](#) , [32-10-0055-01](#), [32-10-0105-01](#), [32-10-0106-01](#) et [32-10-0124-01](#).**

**Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [3436](#) et [3437](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).